

NOTE CONCEPTUELLE

Atelier de validation du Plan Stratégique de la RSOO de l'AFI

25 Novembre 2021, Virtuel

1. Contexte et justification

1.1 Conformément à la Déclaration ministérielle sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) en Afrique adoptée par les Ministres africains responsables de l'aviation civile, à Ezulwini, le 24 mars 2017, et aux décisions ultérieures du Comité directeur du Plan AFI, le Plan global de mise en œuvre de la Sécurité aérienne en Afrique a lancé une étude pour le renforcement des RSOO dans la région AFI. L'objectif principal de l'étude est d'identifier les actions nécessaires pour assurer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des RSOO et de d'élaborer un plan stratégique et une feuille de route concernant la mise en œuvre.

1.2 En conséquence, le plan AFI a engagé un consultant entre juillet et octobre 2021 pour mener l'étude en tenant compte des éléments clés suivants:-

- Enquête de collecte de données relative à l'opérationnalisation impliquant tous les États, les Communautés économiques régionales (CER), les RSOO et les RAIO dans la région AFI ;
- Analyse SWOT des RSOO et examen de l'état de la supervision de la sécurité et de la mise en œuvre effective des huit éléments critiques dans les États AFI ;
- Revue des mécanismes/options en matière de financement durable des RSOO, afin d'inclure l'établissement éventuel d'un système de financement commun, des prélèvements sur les utilisateurs des services, des tarifs pour les passagers, etc. ;
- Aperçu des options pour doter les RSOO de personnel technique et d'inspecteurs, y compris l'élaboration de programmes de partage des inspecteurs entre les RSOO et d'autres entités, telles que les autorités nationales et l'AFI-CIS, au sein de la région et entre les RSOO elles-mêmes ;
- Analyse des mécanismes de mise en place actuels visant à rationaliser le nombre et la taille des BSR dans la région AFI par rapport à la disponibilité et à la répartition des ressources, y compris un examen des RSOO déjà existantes ; et
- Examen des questions liées à l'autonomie/indépendance des RSOO dans la région AFI, à la délégation de fonctions et de devoirs à la RSOO par ses États membres/partenaires et, au nom des États membres, à la participation aux programmes et projets de l'OACI.

1.3 L'étude a évalué l'impact des RSOO de l'AFI sur l'amélioration des normes de supervision de la sécurité des Etats ainsi que leur efficacité et leur efficience. En outre, sur la base des informations recueillies auprès des Etats, des RSOO, des CER et des RAIO, le consultant a effectué une analyse complète et a formulé un certain nombre de recommandations à prendre en considération pour l'établissement d'une stratégie RSOO de l'AFI et d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.

2. Objectif et résultat attendus de l'atelier

- 2.1 L'objectif général de l'atelier est de revoir, améliorer et valider la stratégie et la feuille de route de l'étude RSOO présentées par le consultant
- 2.2 Les résultats attendus à la fin de l'atelier sont les suivants:
 - Une compréhension commune et convenue de la stratégie et de la feuille de route de l'étude RSOO;
 - La revue et la prise en compte des différentes alternatives de mécanismes de durabilité/financement présentées pour renforcer les RSOO ; et
 - La revue et la prise en compte des différentes options présentées sur la voie à suivre concernant l'efficience et l'efficacité des RSOO dans la région.

3. Méthodologie

- 3.1 L'atelier sera organisé virtuellement par les bureaux régionaux de la FASR et de la WACAF. Il se déroulera sur une journée et comprendra des présentations spécifiques liées au thème par le consultant et d'autres personnes ressources. Les participants auront l'occasion d'examiner et de fournir des commentaires sur l'étude, de s'engager dans un dialogue suggérant diverses idées pour améliorer et renforcer la qualité de l'étude et des options, scénarios et stratégies présentés. En outre, l'atelier devrait permettre d'élaborer une stratégie de suivi, y compris les actions à entreprendre par les différentes parties prenantes pour mettre en œuvre la stratégie..
- 3.2 Les RSOO, y compris les autres parties prenantes et partenaires concernés des Communautés économiques régionales, des États, du Secteur et des Institutions financières, ainsi que des experts internationaux qui ont une grande connaissance du monde extérieur, seront invités à participer à l'atelier.
- 3.3 L'atelier discutera également des moyens et des méthodes d'engager activement les parties prenantes et les partenaires, y compris leur rôle dans l'aide à la mise en œuvre de la stratégie en matière de RSOO une fois qu'elle aura été approuvée par le Comité directeur du plan AFI.
- 3.4 Le retour d'information et les recommandations de l'atelier doivent être incorporés dans l'étude avant d'être présentés au Comité directeur du Plan IFA pour adoption, mise en œuvre et suivi par le biais du mécanisme de contrôle du Plan IFA..

4. Groupe ciblé

- 4.1 Les participants à cet atelier comprendront principalement des délégués des RSOO, des États africains, de l'Union africaine (UA), de la Commission africaine de l'aviation civile (AFCAC), des Communautés économiques régionales (CER), des États partenaires, du Secteur, des Institutions financières, des experts internationaux et du monde universitaire, des membres du Conseil et du Secrétariat de l'OACI.
- 4.2 Environ plus de 100 participants sont attendus à cet atelier.

5. Calendrier et durée

- 5.1 L'atelier aura lieu le 25 novembre 2021 de 13h00 à 16h30 UTC

6. Langues de travail

- 6.1 Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français avec interprétation simultanée.